

Compte-rendu du 1^{er} conseil d'école – le 8 novembre 2022

Présents :

Mairies : Mme Roubin, Mme Lhotel, Mme Sabine Flatet, Mme Pouzet et M. Charra,

Parents : Mme Vaillant, Mme Julien, Mme Rose, Mme Pradon, Mme Deygas, Mme Badin, M. Avallet et M. Ramier

Enseignants : Mme Liccardi, Mme Vigne, Mme Falatik, Mme Scholl, Mme Boucher, Mme Clauzel, Mme Blanc et M. Pageot.

Excusées : Mme Bombrun, Mme Clausner, Mme Grange.

L'équipe enseignante tient d'abord à s'excuser de la difficulté à communiquer par mail en ce début d'année en raison d'un bug sur la boîte académique.

➤ L'école du Fayet en 2022-2023 : état des effectifs.

Effectifs : 186 élèves inscrits : 76 en maternelle, dont 12 vinzaires, et 110 en primaire dont 21 vinzaires. Cela correspond à 143 familles. Ouverture de la huitième classe : L'équipe enseignante accueille désormais Mme Boucher en PS.

➤ Bilan des élections des représentants des parents d'élèves.

Les élections se sont faites uniquement par correspondance comme l'année dernière. Il y a donc 8 parents titulaires et un suppléant avec l'ouverture de la huitième classe. La participation fut légèrement au-dessus de 41 %, un peu plus faible que l'an passé.

L'équipe enseignante attend la mise en place du vote électronique qui favorisera peut-être la participation à ces élections.

➤ Règlement de l'école : le règlement de l'école est à valider tous les ans lors du premier conseil d'école. Il est adopté à l'unanimité avec les rectifications sur la partie 1.4 : l'accueil des élèves de maternelle se fait dans le hall des maternelles, et la restitution des enfants se fait au portail.

➤ Actions et projets : projets, sorties, et actions à venir durant cette année scolaire en fonction des financements attribués. La réunion entre les enseignants et l'amicale Laïque aura lieu le jeudi 17 novembre pour établir la faisabilité de ces projets. La mairie sera tenue au courant sur les subventions retenues par l'amicale pour ces différents projets.

Cycle 1 , classes de Mme Boucher et Mme Clausner:

*Algos : (actions sportives intercommunales) Participation à des rencontres sportives avec d'autres classes de maternelle voisines de la commune de Félines.

*Projet avec le GAC d'Annonay : aller voir un artiste (Christian SORG) sur place et le faire intervenir en classe ; 3 séances sur les couleurs et les traces.

*Festival du premier film d'Annonay. Le choix du film n'est pas encore fixé.

*Projet sur le pain

*Sortie de fin d'année en lien avec le thème du transport : sortie à la journée avec pique-nique et voyage en bateau de 45 min entre Tournon et la Roche-de-Glun.

*festival du livre jeunesse pour la classe de PS-MS de Mme Clausner : le 7 avril avec l'illustratrice Camille TISSERAND.

Cycle 2, classes de Mme Vigne, Mme Liccardi, Mme Falatik et Mme Scholl :

*Sortie patrimoine au Musée Canson et Montgolfier pour les 4 classes. Cette sortie à la journée se fera soit le 2 ou le 9 mai 2023, avec visite du musée, fabrication du papier, et surtout construction et envol d'une montgolfière en papier. Une demande de subvention patrimoine (aide du département + aide de la mairie) a été déposée pour financer une partie de cette sortie.

*Sortie de fin d'année pour les 4 classes à Tournon au Train de l'Ardèche, avec visite des gorges du Doux en train, et visite du musée.

*Sortie marché à Serrières (2 classes) MS-GS et CE1-CE2 de Mme Liccardi, pour faire des courses, utiliser la monnaie. Probablement en janvier.

*Intervention de Véronique VERNET (auteur-illustrateur) pour les classes de MS GS et CE1-CE2 de Mme Falatik

*Sortie vélo pour la classe de Mme Falatik : manipulation du vélo dans la cour + si possible sortie Vélo en mai pour rejoindre la sortie vélo des CM1-CM2, avec une balade sur la Via Rhôna et sur l'île de la Platière.

* Prévention routière pour les classes de MS-GS et CP. Cette sortie aura lieu sur une matinée de janvier à l'Entre 2.

*La Classe de Mme Falatik participera également à des rencontres sportives de l'Algos.

Cycle 3, classes Mme Clauzel et M Pageot.

*En janvier : Sortie à Lyon par transport en bus et déplacement en métro. Au programme, au Musée des confluences, une visite sur la thématique de l'eau. Puis, l'après-midi, une visite active, au Musée St Pierre (Musée des beaux-arts).

*En mars : Sortie à Saint Romain en Gal et à Vienne. Le voyage se ferait en train. Le trajet pour aller à la gare de St Rambert d'Albon, ou du Péage de Roussillon est à étudier. Au programme de la journée, excursion dans la ville de Vienne avec le service patrimoine de Vienne et visite du Musée gallo-romain, avec un atelier sur la thématique de l'eau et des voies de communication.

*En mai : Sortie vélo sur la Via Rhôna. Le départ de la vallée reste à préciser, avec la classe de Mme Clauzel qui partirait de Sablon et celle de M. Pageot de Limony, avec pique-nique commun aux Eaux Vives à St Pierre de Bœuf. Sur la journée, deux activités seront proposées : visite de l'espace pédagogique de la centrale nucléaire de St Alban + découverte du canoé sur le plan d'eau de St Pierre de Bœuf (Pour cette activité les enfants auront besoin de passer le test d'aisance aquatique). Cette sortie nécessitera la présence de beaucoup d'accompagnateurs qui devront passer l'agrément vélo.

*Algos : participation à la sortie orientation intercommunale pour les classes de CM1-CM2.

Les parents demandent pourquoi il n'y a pas de classe découverte, ou du moins de sortie avec au moins une nuitée. Pour les enseignants, les tarifs pour un long séjour sont trop chers et les conditions sanitaires covid appliquées jusqu'à présent compliquaient l'organisation de telles sorties. Actuellement, l'organisation d'une seule nuitée en camping donne une trop grande pression administrative et une responsabilité civile des enseignants qui peut être très vite mise à mal.

Divers projets de l'école.

*Projet partagé en début d'année par toutes les classes : Nettoyons la nature (14 octobre dernier).
Merci à tous les parents accompagnateurs pour l'encadrement de cette sortie.

*Semaine banalisée de sport en juin : La rencontre avec l'intervenant, Monsieur Dulac, du comité olympique, et les enseignants pour l'organisation de ce temps sportif aura lieu en décembre. Cette semaine peut s'organiser grâce à la participation de la Mairie de Félines au label « terre de jeu 2024 ».

*Parc sensoriel : La classe de Mme Clausner a rencontré les classes du lycée lors de la mise en place du jardin en présence d'une enseignante et de M. Grange. La Mairie souhaite associer tous les élèves de l'école pour peindre des galets de couleurs afin de décorer le jardin.

Demande de subvention Mairie pour l'année 2023 :

*Pour Janvier et Février : Demande d'une subvention de bus pour se rendre à l'Entre 2 afin que chaque classe puisse faire un cycle sportif à l'abri. Cette demande se fait pour les 5 semaines de la période, et pour 2 demi-journées par semaine (le coût du bus est de 195 € pour une demi-journée).

*A anticiper pour l'année 2023-2024 : Le transport à la piscine pour le premier trimestre 2023-2024, pour 2 classes, soit un bus (budget environ 1 500€).

➤ Locaux de l'école :

De gros travaux ont eu lieu durant l'été, l'équipe enseignante remercie la mairie.

*La Salle de sieste, agrandie, a été utilisable dès la rentrée.

*Jeux dans la partie en herbe de l'école : le train est opérationnel. Un système de dalles sera placé pour terminer l'installation, mais celle-ci est sécurisée. Un tableau de roulement a été établi afin que chaque classe puisse profiter de ce jeu.

* Aménagement devant l'école : les enseignants sont satisfaits du city parc, utilisé pour le sport durant le temps scolaire.

*Projet de l'extension de l'école : Projet bien avancé, avec déjà 2 réunions passées. La prochaine se déroulera jeudi 10 novembre. Récapitulatif de l'extension : Ajout d'un rez de chaussée pour la garderie du matin, qui servira aussi au centre aéré ; à l'étage, une grande salle qui pourra éventuellement se couper en deux. Cette salle, durant le temps scolaire, sera utilisable par toutes les classes pour les activités nécessitant de l'espace ; les mercredis et les vacances, elle sera une salle supplémentaire pour le centre aéré.

➤ Retour sur les points abordés lors du dernier conseil en juin.

*le changement de prestataire pour la cantine : La différence gustative est notable. Tout le monde est satisfait. Il y a moins de gaspillage, car les enfants mangent globalement plus.

Le prestataire a signalé que le prix des denrées alimentaires augmentant, le prix du repas allait augmenter. Afin que ce prix ne change pas, un accord avec la mairie a été trouvé en supprimant du repas le fromage (qui est très souvent laissé par les enfants, ou qui fait doublon avec le yaourt souvent présenté en dessert). Cette proposition est probablement la solution qui sera prise au premier décembre.

*Salle de cantine : La cloison phonique cantine est-elle posée ? : non, cela est prévu dans le projet d'agrandissement de l'école ; des plaques seront positionnées au plafond. Pour la cloison cantine /bureau d'Isabelle : elle devrait être posée durant les vacances de Noël.

Pour la cantine une nouvelle disposition et de nouvelles tables ont été mises en place, avec une capacité de 120 enfants en 2 services ; cela semble améliorer la qualité du service pour les personnels. Toutefois, le problème du bruit reste permanent. Le problème du manque de respect ou de politesse de certains élèves est aussi soulevé.

*Toilettes maternelles : Tapis de sol et rampe pour la douche des petits : installés.

➤ Points à aborder à la demande des représentants des parents d'élèves et points divers :

* Pourquoi toutes les classes de maternelles ne font pas la récréation dans la même cour ? Les récréations ont toujours été séparées en raison de la position de la classe de Mme Vigne dans la partie élémentaire. De plus, trois classes de maternelles en même temps dans la cour maternelle est un peu plus risqué, car la cour serait surchargée.

*Peut-on avoir un coin pour s'abriter quand il pleut vers la sortie des maternelles, ou un peu d'ombre lors des fortes chaleurs ? Il faut réfléchir à une solution, car on ne peut pas ouvrir le portail avant 16H30.

*Demande d'un double grillage ou d'une protection supplémentaire vers le petit train par rapport au dressage canin jouxtant la parcelle. La propriétaire des chiens s'engage à ne pas mettre ses chiens durant les temps de récréation. Le problème est que les élèves peuvent se rendre au jardin en dehors des récréations.

*Peut-on avoir de l'ombre au jardin ? Il sera éventuellement possible de transplanter les deux arbres de la cour qui vont être déterrés lors de l'extension des bâtiments.

*Problème accueil-entrée quand les enfants doivent entrer ou sortir en dehors des heures d'arrivée et de départ : Tous les adultes de l'école sont occupés, et ne peuvent pas laisser leur classe pour aller ouvrir immédiatement lorsque quelqu'un sonne. Les parents/accompagnateurs doivent prévoir qu'il peut y avoir un délai d'attente car nous n'avons pas de personnel dédié à l'accueil dans une école. Nous vous remercions pour votre compréhension.

*Problèmes de stationnement : Comment peut-on mieux organiser l'espace parking ? Normalement, il y a plus de places sur le parking à côté du city parc (une dizaine). Un marquage au sol n'est pas possible en

raison de la nature du sol. Il en va donc du civisme de chacun pour mieux se garer, respecter les places disponibles, et assurer la sécurité des enfants.

* Rappel pour la sortie des Petites sections : les enfants qui mangent à la cantine sont pris en charge par le personnel de mairie, à 11h30 et n'accompagnent pas les autres élèves au portail. A 16h30, les enfants de garderie doivent suivre au portail car ce sont les atsems qui font la garderie, elles ne peuvent pas se présenter à la fois au portail pour la sortie et en salle de garderie. Les élèves doivent donc les accompagner. Il se peut qu'il y ait eu des erreurs en début d'année, inscription cantine non faite ou malentendu. Pour ce dernier cas, la maîtresse s'en excuse.

*Y a-t-il un exercice incendie fait à l'école ? Oui, 3 exercices de sécurité sont obligatoires (incendie, risques majeurs et intrusion). L'exercice incendie qui a déjà eu lieu au mois de septembre.

* Les parents demandent si la photo de classe peut être envisagée dès le début de l'année scolaire les prochaines années.

*La mairie invite les élèves qui vont sur le terrain à bosses avec leur vélo à bien mettre leur casque.

Secrétaire de Séance : Mme SCHOLL

Président de séance : M. PAGEOT